



## Site web etranger avec marque francaise

Par **denislamalice**, le **30/03/2011** à **12:42**

Bonjour,

je souhaiterais ouvrir un site web a luxembourg avec le terme "entrepaticuliers" ce qui donnerait [www.entrepaticuliers.lu](http://www.entrepaticuliers.lu) mais ce terme est une marque déposé en France par le site [www.entrepaticuliers.fr](http://www.entrepaticuliers.fr).

J'aimerais donc savoir si légalement je risque quelque chose à utiliser ce nom pour un site étranger sachant que je vis en france et que le site sera hebergé en france.

Merci par avance

Cordialement

Par **edith1034**, le **30/03/2011** à **13:20**

BONJOUR

la société qui a l'antériorité du nom a cinq ans pour faire arrêter, après cinq ans elle ne peut plus rien faire

mon conseil : évitez et choisissez autre chose !

pour tout savoir sur internet et le nom de domaine

<http://www.fbls.net/INFOR.htm>